

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 9

Artikel: Médecins suisses et "feu Saint-Antoine"
Autor: Perrochon, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Portrait des collections de la Bibliothèque universitaire de Genève. (Photo R. Eggimann, Genève.)

Les journaux ont parlé avec de nombreux détails de la terrible maladie qui s'est, cet été, abattue sur les habitants de Pont-Saint-Esprit pour avoir mangé du pain avarié. Intoxication, gangrène, folie furieuse, décès...

Ce mal n'est pas nouveau. Galien dans l'antiquité parle déjà de farine dangereuse et donne maintes recommandations aux boulanger. Au moyen âge on eut, et un peu partout, des épidémies de ce qu'on appelait le «mal des ardents» ou le «feu Saint-Antoine». Comme à Pont-Saint-Esprit des gangrènes et des démences s'en suivaient. On en ignorait alors la cause. Effrayées par ce mal spectaculaire et meurtrier, les populations superstitieuses accusaient le Diable et ses suppôts: on soumettait sorciers et sorcières à la torture, et quand les malheureux avouaient leurs méfaits supposés, on les conduisait au bûcher. Quant aux malades, ils s'en tireraient comme ils pouvaient, et plutôt mal que bien.

Puis, on en vint à une explication plus rationnelle. Lors d'une de ces épidémies, en Hesse en 1597, la faculté de médecine de Marbourg publia un traité sur les symptômes de ce mal, et son traitement. Et de nombreux savants reprirent cette explication et ces observations. Mal difficile à guérir, pouvant atteindre les bêtes comme les gens, dégénérant en folie ou en gangrène, et dû à l'ergot du seigle.

Tout au cours du XVII^e siècle la maladie fut encore très fréquente, et fut, en Allemagne et en France notamment, l'objet de recherches précises et le sujet de nombreuses dissertations

En marge de l'intoxication de Pont-Saint-Esprit

Médecins suisses et «feu Saint-Antoine»

PAR HENRI PERROCHON

savantes. Mais tous les médecins qui en parlent alors n'hésitent plus quant à la cause.

La Suisse ne fut pas épargnée par ce fléau. En 1705 et en 1715, les cantons de Lucerne, Berne et Zurich en furent atteints.

*

Mais ce qui est plus intéressant encore c'est la part que des médecins suisses prirent dans l'étude de cette maladie.

Et en particulier le Dr Tissot. Ce praticien lausannois est certes bien connu. Il attira sur les bords du Léman des malades de toute l'Europe. Voltaire et d'autres célébrités recourent à ses soins. Homme de bon sens, le Dr Tissot était partisan des régimes, de l'hygiène, de remèdes éprouvés. C'était aussi un esprit curieux de savoir, et dans plusieurs ouvrages il donne d'excellents conseils à ses contemporains pour leur santé ou leur guérison, luttant contre certaines drogues à la mode, où les excréments de chèvres, le sirop de serpent jouaient un rôle exagéré. Or, dans son *Avis au peuple*, le Dr Tissot examine les méfaits du seigle ergoté. Il revient sur cette question dans ses *Observations et dissertations de médecine pratique*, écrites en latin, dont le Dr Vicat publia une traduction française en 1780.

Le Dr Tissot, à l'aide des travaux de ses frères français et allemands, présente une description du mal sous ses différentes formes et ses conséquences: gangrène, folie, paralysie. Il note les mêmes effets chez un cochon et des canards. Si la cause de la dégénérescence du seigle et de son ergot lui paraît obscure, il affirme qu'il y a là un venin, qui produit indubitablement spasmes et putréfaction, avec ou sans fièvre.

Un médecin ne doit pas seulement établir les causes d'une maladie; il doit tenter de guérir le malade ou, si cela n'est pas en son pouvoir, de le soulager. Le Dr Tissot ne se borne pas à des déclarations théoriques. Il remarque que l'on a essayé divers traitements: à Marbourg, des purges et des sudorifiques; à Zurich des vomitifs, puis un régime sans graisse; en Sologne, des saignées, et une décoction de vitriol

OBSERVATIONS ET DISSERTATIONS DE MÉDECINE PRATIQUE, PUBLIÉES EN FORME DE LETTRES, PAR M^{me} TISSOT,

Professeur en Médecine à LAUSANNE, de la Soc. Royale de LONDRES, de l'Acad. Méd. Ph. de BASLE, de la Soc. Économ. de BERNE, de la Soc. Phys. expér. de ROTTERDAM, &c.

Et traduites avec l'approbation de l'Auteur,

PAR M^{me} VICAT,

Membre correspondant de la Soc. Roy. de GOTTINGUE, Médecin pensionné de la ville de PAYERNE, &c.

TOME SECOND.



A LAUSANNE,
Chez FRANC. GRASSET & Comp.
Et chez les principaux Libr. de l'Europe.

M. DCC. LXXX.

et d'alun, qui parfois arrête la gangrène. Le Dr Tissot préconise un vomitif, puis une purge saline, un élixir de vitriol, camphre et quinquina, des décoctions de camomilles.

De même que longtemps on enferma dans les léproseries, avec des lépreux authentiques, des lépreux supposés qui étaient atteints souvent d'affections de la peau fort diverses ou de syphilis, de même sous le nom de «feu Saint-Antoine» ou de «mal des ardents», on classa des maux différents et même des fièvres aux origines peu connues. Le Dr Tissot estime que l'on a pu prendre pour des victimes de l'ergot de simples érésipèles. Enfin il pose des questions intéressantes: pourquoi des familles entières ont-elles péri pour avoir mangé du pain «ergoté», tandis qu'ailleurs dans la même famille seulement l'un ou l'autre des membres ont été cruellement atteints? Existerait-il une prédisposition chez certains individus? D'ailleurs les cas les plus graves éclatent en août, soit après la moisson: avec le temps l'ergot perdrait-il de ses funestes propriétés? En Silésie, remarque encore le Dr Tissot, ce sont des enfants qui furent atteints; en Angleterre, des gens «maigres et valétudinaires»; ici, des gens qui se nourrissaient surtout de porc; là, le climat humide joua un rôle. Mais la maladie nulle part ne parut contagieuse, et partout l'ergot en paraît la raison.

Le Dr Tissot ne fut pas le seul chez nous à s'intéresser aux conséquences néfastes de l'ergot et des farines avariées. Albert de Haller, le grand savant de réputation européenne, se pencha aussi sur ce problème. Et le Dr Vicat, un

praticien modeste de la Broye, mais un esprit extrêmement cultivé — comme le furent et le sont bien des médecins — consacra à la maladie causée par l'ergot des céréales, et que l'on appelait alors «raphania», des pages qui résument ce que l'on savait alors, et les travaux les plus récents de Paris et de Copenhague.

*

Depuis lors, sur l'ergot lui-même, sur l'ergotine et ses alcaloïdes, ses amines ou ses sucres, on a fait maintes découvertes. La médecine emploie l'ergotine en thérapeutique comme vasoconstricteur et comme hémostatique. Cependant les mêmes accidents, qu'au moyen âge ou à l'époque du Dr Tissot, peuvent se produire. L'étourderie ou l'imprévoyance d'un minotier ou d'un boulanger peuvent aboutir à des désastres. Une fois de plus on vient d'en avoir un exemple terrible.

Mais n'était-ce pas l'occasion de rappeler les recherches de médecins de notre pays pour guérir le feu redoutable?

Une épidémie de la maladie du seigle ergoté en Suisse au XVIII^e siècle décrite

PAR LE DR TISSOT

Dr Tissot, Observations et Dissertations de médecine pratique publiées en forme de lettres et traduites avec l'approbation de l'auteur par M. Vicat, médecin pensionné de la ville de Payerne. — A Lausanne, chez François Grasset et Comp. et chez les principaux Libraires de l'Europe, M. DCC. LXXX. — Lettre à Mr. Baker sur les maladies causées par l'usage du seigle ergoté.

La même année (1709), si fameuse dans tous les pays par le froid très rigoureux qu'il fit alors, la même maladie se manifesta pour la première fois dans le canton de Lucerne, et pour la seconde fois en 1715 et 1716, et se répandit en même temps dans les cantons de Zurich et de Berne: c'est cette épidémie dont Lange a fait l'histoire. «On étoit, dit-il, attaqué de cette maladie sans aucune fièvre, le plus souvent après avoir éprouvé plus ou moins long-temps de la lassitude. Le froid s'emparoit des membres qui devenoient pâles et ridés, tout comme s'ils eussent été plongés un peu long-temps dans l'eau chaude, les veines disparaissant sous les rides de la peau. Les malades étant ensuite dans un état d'engourdissement et d'insensibilité totale, sans être pourtant privés de la faculté de se mouvoir quoiqu'ils l'exerçassent avec assez de difficulté; ils étoient tourmentés d'une douleur interne des plus atroces, qui augmentoit excessivement par la chaleur de l'atmosphère ou par celle du lit; elle diminuoit un peu lorsqu'ils étoient dans un endroit frais, mais elle faisoit place à une sensation de froid presque insupportable. Cette sensation si fâcheuse, après avoir commencé aux extrémités des parties, s'étendoit de proche en proche et montoit des doigts des mains et des pieds aux bras, aux épaules, aux jambes et aux cuisses, jusqu'à ce que